



VILLE DE BAR-SUR-SEINE

Le petit Courrier

N° 142 - LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2018

LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION POUR L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE



La deuxième phase des travaux de l'église Saint Etienne va démarrer début 2019, elle concernera la restauration du chevet en trois tranches, ces travaux s'échelonneront sur trois années.

Ces travaux de grande envergure sont nécessaires à la sauvegarde de l'édifice, patrimoine classé Monument Historique depuis le 10 juillet 1907, et représentent un investissement très important, investissement que la Municipalité tend à réduire en sollicitant des subventions auprès des partenaires institutionnels que sont l'État (DRAC), Région, et

Département et en lançant une souscription permettant de mobiliser le mécénat populaire en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Que vous soyez particuliers, entreprises, commerçants, artisans, tout en défiscalisant votre don, chacun peut apporter et devenir ainsi acteur de cette restauration.

Tout don, aussi modeste soit-il, sera important et significatif pour la commune. Merci d'avance pour votre générosité !

Vous trouverez à l'intérieur de cette nouvelle édition du Petit Courrier un bulletin de souscription que vous pourrez compléter et retourner à la Mairie de Bar-sur-Seine accompagné de votre règlement.

Vous pouvez également consulter le projet sur le site internet de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/59764

BON DE SOUSCRIPTION

► **Où je fais un don pour aider la restauration de l'Église Saint Etienne Bar sur Seine**

Et l'organisme que vous avez choisi est affecté à l'œuvre destinée par la Fondation du Patrimoine à la collecte des fonds et à leur affectation à la charge du porteur de projet ou à la poursuite de l'œuvre soustraite ou créée par ailleurs dans le cadre de son programme de travail validé.

Sur notre site internet
www.fondation-patrimoine.org/59764
 ou en flashant le QR code ci contre.
 Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque
 Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du Patrimoine
L'Église Saint Etienne Bar sur Seine

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____
 Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera envoyé par e-mail et sera à l'attention de l'organisme destinataire.

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €			200 €			600 €		
	17 €	50 €	170 €	12,5 €	30 €	120 €	30 €	70 €	200 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	50 €	170 €	12,5 €	30 €	120 €	30 €	70 €	200 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	30 €	120 €	30 €	70 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case correspondante.

LES ÉCHOS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

- ✓ **ADOPTE** pour 2019 les tarifs des concessions au cimetière communal, les emplacements au columbarium ainsi que le Jardin du souvenir.
- ✓ **RECONDUIT** pour l'année scolaire 2018/2019 le montant des crédits scolaires alloué par élève à chaque école, École maternelle (53,30 €) Écoles primaires (62,50 €).
- ✓ **DONNE** son accord à la révision des tarifs des cours d'instruments de percussion pour 2018/2019 à 62 € par trimestre pour les élèves de Bar-sur-Seine et à 142 € par trimestre pour les élèves de l'extérieur.
- ✓ **APPROUVE** à compter du 1^{er} Janvier 2019 le dispositif T.I.P.I. (Titres Payables par Internet) fourni par la Direction Générale des Finances Publiques afin de proposer aux usagers le

paiement à distance de certains services (cantine, centre de loisirs....) et **AUTORISE** le maire à signer la convention.

- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une campagne de souscription permettant de mobiliser le mécénat populaire dans le cadre du financement des travaux de restauration de l'église Saint Etienne (phase 2 – tranches 1-2-3).
- ✓ **DÉCIDE** de lancer une consultation de cabinets spécialisés pour la dévolution d'une étude sur l'assainissement du Hameau d'Avaleur.
- ✓ **DONNE** son accord à la location-vente du pavillon situé 9 rue du 14 Juillet et **AUTORISE** le Maire à signer l'acte établi par le notaire de la Ville.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- ✓ **MÉDIATHÈQUE GONCOURT** sera fermée du **MARDI 26 DÉCEMBRE** jusqu'au **MARDI 1^{ER} JANVIER 2019 INCLUS**. Réouverture **MERCREDI 2 JANVIER 2019 à 10 h**.

- ✓ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** Les formulaires de demande de subventions pour 2019 sont disponibles en mairie. Vous avez la possibilité de télécharger le dossier sur le site internet www.bar-sur-seine.fr – rubriques « **actualités** » ou de venir retirer un dossier auprès du secrétariat de la mairie. Les dossiers complets devront être retournés pour le **31 JANVIER 2019 DERNIER DÉLAI**.

- ✓ **L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE BAR-SUR-SEINE** a démarré sa campagne de distribution des calendriers de fin d'année. Le commandant BARONI vous informe que les sapeurs pompiers se déplacent toujours par deux, sont obligatoirement en uniforme et délivrent un reçu sur lequel sont mentionnés le nom du donateur et le montant de la somme versée. Merci de leur réserver un bon accueil.

- ✓ **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL** offerts par le C.C.A.S. de la Ville de Bar-sur-Seine aux personnes âgées de 70 ans et plus et qui n'ont pu assister au traditionnel repas des Anciens à partir du **SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018** par les bénévoles du CCAS.

- ✓ **BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** sous certaines conditions, le CCAS attribue aux étudiants âgés de moins de 28 ans et titulaires du baccalauréat une bourse de l'enseignement supérieur. Les dossiers sont à retirer en mairie à partir du **17 DÉCEMBRE 2018**.

- ✓ **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES** Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année. Cependant en vue des prochaines élections européennes qui se dérouleront le **DIMANCHE 26 MAI 2019**, les inscriptions devront être faites avant le **31 MARS 2019**. Il est possible d'accomplir la démarche directement en ligne sur « service-public.fr ». Les pièces à fournir : Formulaire d'inscription dûment complété (Cerfa n° 12669*01), un titre d'identité et de nationalité française en cours de validité ou expiré de moins d'un an, une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (quittance de loyer, facture électricité, eau, gaz, téléphone fixe...). Signaler tout changement d'adresse auprès de la mairie.

- ✓ **PERMANENCE DE LA CPAM DE L'AUBE** Il n'y aura pas de permanence en mairie les **VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2018** et **VENDREDI 4 JANVIER 2019** en raison des fêtes de fin d'année.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 18 octobre dernier à Saint-Dizier s'est déroulée la cérémonie régionale de remise des prix pour le label des villes et villages fleuris de la Champagne et de l'Ardenne en Grand Est. Ces prix régionaux récompensent le travail de fleurissement mené par les collectivités tout au long de l'année. Bar-sur-Seine maintient sa troisième fleur. Carine Caron, responsable des espaces verts, accompagnée de Fabien Berlot et Emilie Melech se sont vus remettre le prix régional de l'équipe de jardiniers. Un grand bravo à l'ensemble du personnel des espaces verts qui œuvre pour l'embellissement de la commune.



PRIX DES LECTEURS À LA MÉDIATHÈQUE GONCOURT



Vendredi 23 novembre 2018 s'est déroulé le 16^e prix des lecteurs à la Médiathèque Goncourt. Au cours de cette soirée conviviale, en présence de Franz Bartelt lauréat du Prix 2017 pour son roman « Hôtel du Grand Cerf », le prix 2018 de la Médiathèque Goncourt a été attribué à Violaine Bérot pour son roman « Tombée des nues » avec 9 voix contre 6.

LES COMMERÇANTS VOUS OFFRENT NOËL

A l'occasion des fêtes de fin d'année et pendant tout le mois de décembre, **L'Association « Au Pied de la Tour »** va organiser ses animations de Noël.

Tout d'abord une grande tombola sera lancée à partir du **1^{er} DÉCEMBRE**, des tickets seront à faire tamponner chez tous les commerçants, artisans participants à partir de 10 € d'achats, le tirage au sort aura lieu le **MARDI 8 JANVIER à la Mairie** avec de très beaux lots à gagner (1 tablette Apple, 1 Week-end au Château de Courban, et des bons d'achat d'une valeur de 10 €).

Une première date à retenir : **VENDREDI 14** et **SAMEDI 15 DÉCEMBRE**, un grand « jeu de pistes » sera lancé avec les vitrines décorées et à la clé un super lot à gagner lors du tirage au sort qui aura lieu le **SAMEDI 22 DÉCEMBRE** sur la Place de la République.

La deuxième date : **SAMEDI 22 DÉCEMBRE** sur la Place de la République qui sera magnifiquement



décorée à partir de 14h en présence du Père-Noël dont les enfants auront la possibilité de se faire photographier, vous pourrez déguster vins et chocolats chauds, pain d'épices, tout cela dans une ambiance musicale, admirer les décorations festives où de jolis sapins joliment décorés jalonnent les rues commerçantes de Bar-sur-Seine.

AGENDA

Décembre 2018

- **MÉDIATHÈQUE GONCOURT** La **Ludothèque « La Trottinette »** propose une animation de jeux de société « **spécial seniors** » **MARDI 4 DÉCEMBRE de 14h à 16h** à la médiathèque.

- **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE** de la Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc **MERCREDI 5 DÉCEMBRE**. Rassemblement devant l'Hôtel de Ville à **11h30**.

- **PERMANENCE DU CDAD-10 MERCREDI 5 DÉCEMBRE de 10 h à 12 h** en Mairie.

- **TÉLÉTHON : VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 DÉCEMBRE**.

- **CONCOURS DE TAROT** organisé par l'Association des Trois bouts de Seine **DIMANCHE 9 DÉCEMBRE** Salle Polyvalente.

- **LA LUDOTHÈQUE « La Trottinette »** sera présente **MERCREDI 12 DÉCEMBRE de 14h30 à 17h30** à la Médiathèque (animation gratuite).

- **TOURNOI DE HANDBALL « En hommage à Momo »** organisé par le Foyer Jean Vilar (section Handball) **DIMANCHE 9 DÉCEMBRE à partir de 10h** au gymnase du Val Moré (Restauration et buvette sur place).

- **DON DU SANG** les **MARDI 11** et **MERCREDI 12 DÉCEMBRE de 14h30 à 18h30** Salle Polyvalente.

- **ANIMATIONS DE NOËL** organisées par l'Association des commerçants et artisans **AU PIED DE LA TOUR**

VENDREDI 14 et SAMEDI 15 DÉCEMBRE (Grand jeu de piste avec les vitrines décorées des commerçants).

Et le **SAMEDI 22 DÉCEMBRE** sur la Place de la République avec la venue du père-noël, stand de vin et chocolat chauds.

Janvier 2019

- **PERMANENCE DU CDAD-10 MERCREDI 2 JANVIER de 10h à 12h** en Mairie.

- **CONCOURS DE TAROT** organisé par l'Association des Trois bouts de Seine **DIMANCHE 5 JANVIER** Salle Polyvalente.

- **LOTO** organisé par le **LION'S CLUB DIMANCHE 13 JANVIER** Salle Polyvalente.

- **LA LUDOTHÈQUE « La Trottinette »** sera présente **MERCREDI 16 JANVIER de 14h30 à 17h30** à la Médiathèque (animation gratuite).

- **VOÛX DU MAIRE VENDREDI 18 JANVIER à 19h** Salle Polyvalente.

- **THÉÂTRE « La Dégringolade »** une comédie en trois actes présentée par la troupe Les Comédiens du Tertre **SAMEDI 19 JANVIER à 20h30** Salle Polyvalente.

- **MÉDIATHÈQUE GONCOURT** organise la 3^e nuit de la lecture **SAMEDI 19 JANVIER de 20h à 22h** « Murder party : "Ordre des Templiers et légendes : un passé dévoilé" ». Inscription auprès de la Médiathèque au 03.25.29.05.10 - Nombre de places limitées, animation à partir de 12 ans.

LES ANIMATIONS AU PROFIT DU TÉLÉTHON



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



**7 ET 8
DÉCEMBRE
2018**



AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE BAR-SUR-SEINE ET DU SECTEUR

VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018 à partir de 19h30. « Soirée Tartiflette » avec vente d'objets (bonnets, écharpes, gobelets, porte-clefs) et tombola
Salle polyvalente Place du Marché à Bar-sur-Seine. **15 € Adulte, 8 € enfant -12 ans** – Réservation au 03.25.29.28.36.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018. « Course à pied avec les JSP » organisée dans les villages voisins de : Beauvoir, Bagneux-la-Fosse, Balnot-sur-Laignes, Avirey-Lingey, Villemorien, Jully-sur-Sarce, Chervey, Poliso. **Départ à 8h00** depuis le Centre de Secours de Bar-sur-Seine.

*La Municipalité de Bar-sur-Seine
vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année*